



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION (SETIC)

Intitulé du projet	PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »
SUR FINANCEMENT IDA :	E0930-BI/E2820-BI
N° du Projet :	P176396

## TERMES DE REFERENCE

POUR

LE RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL CHARGÉ DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE DES  
PERFORMANCES DES RÉSEAUX MOBILES ET DE L'UTILISATION DU SPECTRE DE FREQUENCES AINSI QUE LA  
MISE EN PLACE D'UN PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT DU SPECTRE



JANVIER 2026



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
 SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
 PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
 N° du Projet : P176396/P180987  
 DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Ministère	MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
Projet	Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique
Activité n° 1.1.3.18	AT - Évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre de fréquences mobiles
Bénéficiaire	Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT)

## I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le « Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique » (PAFEN) d'un montant total de 92 millions de dollars américains, Il est prévu qu'une partie des ressources soit utilisée pour financer les prestations d'un **cabinet international chargé de l'évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre des fréquences ainsi que la mise en place d'un plan de réaménagement du spectre** en faveur de l'ARCT.

## II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### 1. Objectif et Description du Projet PAFEN

L'objectif de développement du PAFEN est d'accroître l'accès à Internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer ses ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Le projet vise à accroître l'accès au haut débit et à améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics numériques, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi.

Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique. Une attention particulière sera accordée à la réduction de la fracture numérique, en veillant à ce que les communautés rurales du Burundi, les femmes et les filles, ainsi que les groupes vulnérables soient connectés, qui sont actuellement mal desservis et/ou confrontés à des obstacles plus importants à l'accès. L'accent sera également mis sur la stimulation de l'accès au haut débit dans des secteurs clés, tels que l'éducation.

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

**Composante 1 : Accès et inclusion numériques :**

- Sous-composante 1.1: Environnement favorable au développement du marché du haut débit et à l'accès aux services numériques



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

- Sous-composante 1.2: Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3: Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

**Composante 2** : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques :

- Sous-composante 2.1: Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services numériques
- Sous-composante 2.2: Infrastructure et plates-formes gouvernementales numériques partagées et capacités de l'administration publiques
- Sous-composante 2.3: Digitalisation de certains services et de cas d'utilisation phares
- Sous-composante 2.4: Modernisation des principaux processus de Gestion des Finances Publiques (GFP)

**Composante 3** : Coordination institutionnelle et gestion du projet

**Composante 4** : Composante de réponse d'urgence

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC). Cette mission, s'inscrit précisément dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail et du budget annuel (PTBA) révisé, approuvé pour l'exercice 2025-2026 pour le compte de l'ARCT sous le code 1.1.3.18: « AT- Évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre de fréquences mobiles ».

## 2. Contexte de la mission

Les réseaux mobiles stimulent la croissance économique en améliorant la productivité, en créant des emplois, en facilitant l'accès aux marchés et aux services financiers. Ils contribuent à la transformation numérique et offrent la connectivité nécessaire à l'accès à l'information. Les réseaux mobiles permettent de nouvelles formes d'interactions et de transactions, et stimulent l'innovation à travers divers secteurs d'activité.

Les utilisateurs de ces réseaux ont besoin d'avoir, en tout lieu et à tout moment, un accès aux communications pour s'informer, commercer, travailler ou se divertir.

Il est, à cet effet important d'avoir des réseaux performants offrant des communications non seulement rapides, mais aussi stables et disponibles.

Au Burundi, la libéralisation du secteur des télécommunications a conduit à l'émergence de plusieurs opérateurs, notamment L'ONATEL, ECONET LEO S.A ET VIETTEL Burundi S.A pour la téléphonie mobile, ainsi qu'une diversité de fournisseurs de services Internet et voix sur IP dont CBINET, SPIDERNET, USAN, LAMIWILESS, NT GLOBAL et BBS.

La libéralisation du secteur TIC a également conduit à la création de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) qui est notamment chargée de réguler le secteur, de gérer le spectre de fréquences et



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

de promouvoir la politique de développement des infrastructures. Le marché est dynamique, avec une forte présence de l'Internet mobile et des initiatives pour étendre l'accès à haut débit en milieu rural.

Pour s'assurer de la bonne qualité de service (QoS), de la fiabilité et la performance des réseaux, l'ARCT compte effectuer l'évaluation de la performance des réseaux exploités par les Opérateurs qu'elle a agréés afin de permettre aux utilisateurs de choisir le meilleur opérateur d'une part et pousser les opérateurs à investir dans les infrastructures pour l'amélioration de la qualité des services qu'ils offrent.

Elle compte également évaluer l'utilisation du spectre de fréquences pour s'assurer que les bandes de fréquences assignées aux opérateurs sont exploitées d'une façon optimale, éviter la thésaurisation des ressources en fréquences, prévenir les interférences et soutenir les objectifs économiques et sociaux, tout cela dans le but de maximiser le bénéfice social net de cette ressource publique limitée. L'évaluation permettra à l'ARCT de voir l'utilisation réelle du spectre de fréquences, d'optimiser les assignations, et de veiller à ce que l'usage de ces fréquences bénéficie à l'ensemble de la société. Elle permettra aussi d'identifier les usages illégitimes et les bandes non ou mal exploitées qui pourront faire l'objet d'assignation aux services innovants et faciliter l'émergence de nouveaux acteurs. Ceci passera par le réaménagement du spectre qui sera effectué sur la base des résultats de l'évaluation.

Pour appuyer l'ARCT dans la réalisation de ces tâches, le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) a prévu une partie de ses ressources au financement d'une assistance technique à l'ARCT pour l'évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation optimale du spectre de fréquences mobiles ainsi que la mise en place d'un plan de réaménagement du spectre sur tout le territoire du BURUNDI. Le travail sera effectué par un Cabinet qui le fera en étroite collaboration avec l'ARCT qui en assurera la supervision.

### III. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de l'assistance technique est d'effectuer l'évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre de fréquences en vue de l'amélioration de la QoS (Qualité de Service) et la Qualité d'expérience (QoE) et de l'utilisation efficace, équitable et efficiente des ressources spectrales au BURUNDI.

### IV. LA MISSION DU CABINET

Le cabinet sera chargé d'effectuer les tâches non limitatives suivantes qui se dérouleront en deux phases :

#### Phase 1. En étroite collaboration avec l'équipe technique de l'ARCT :

- Dans les chefs-lieux des 42 nouvelles communes du Burundi ainsi que le long des routes principales :
  - Mesurer la couverture des réseaux mobiles (2G, 3G, 4G et 5G) des opérateurs détenteurs de licence au Burundi en vue d'identifier les zones blanches et les zones de dégradation du service (Cartographie) ;
  - Évaluer la fiabilité et la qualité de service perçue par les utilisateurs (QoS et QoE) à travers les principaux indicateurs de performance (KPIs) voix, SMS, et data pour les technologies 2G/3G/4G/5G ;
- Proposer des recommandations techniques et réglementaires pour améliorer la QoS (Qualité de Service) /QoE (Qualité d'expérience) ;



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

- Évaluer l'utilisation des bandes de fréquences mobiles que l'ARCT a assigné aux opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour s'assurer de l'utilisation optimale des ressources concernées ;
- Proposer un plan de réaménagement du spectre des fréquences exploitées par les opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet ;
- Élaborer un plan d'utilisation efficace, équitable et efficiente du spectre de fréquence tenant compte de l'innovation, des services émergents des télécommunications (réseaux 5G et 6G, Internet des Objets (IoT), applications de l'intelligence artificielle (IA) et méthodes plus récentes et flexibles de gestion du spectre comme le partage dynamique des fréquences) ;
- Détecter les interférences probables entre les réseaux mobiles sur tout le territoire national y compris les zones frontalières avec les pays voisins (Tanzanie, Rwanda et République Démocratique du Congo) et proposer des stratégies pour leur annulation/minimisation ;
- Sur base d'une analyse comparative (benchmarking) des meilleures pratiques au sein des pays de la Sous-Région en matière de tarification du spectre, proposer des mesures de valorisation économiques du spectre de fréquences au Burundi ;
- Proposer des ajustements des redevances d'exploitation des fréquences des réseaux mobiles
- Proposer les types de formation pour le personnel en charge de la gestion du spectre de fréquences et la qualité de service des réseaux ;
- Organiser et animer des sessions de consultation pour adapter les recommandations aux contraintes locales
- Établir un calendrier d'implémentation pour les opérateurs, selon les priorités

#### Phase 2 :

- Accompagner l'ARCT dans l'implémentation des recommandations issues de l'évaluation :
  - Fournir une expertise technique pour guider l'implémentation
  - Sur la base de retours initiaux des opérateurs, suggérer des modifications aux recommandations pour maximiser l'efficacité
  - Suivre l'avancement des optimisations
  - Vérifier la conformité au plan de réaménagement du spectre
  - Organiser et faciliter des réunions multipartites de coordination avec l'ARCT, les opérateurs et d'autres parties prenantes pour discuter des défis d'implémentation et ainsi assurer une implémentation équitable et efficiente
  - Intégrer les aspects économiques et réglementaires : Aider l'ARCT à appliquer les propositions de valorisation du spectre (ajustements des redevances, tarification basée sur un benchmarking régional), en vérifiant leur intégration dans les contrats des opérateurs ;

## V. METHODOLOGIE ET OUTILS

La mission du consultant consiste à effectuer des mesures de terrains avec des équipements appropriés pour la réalisation de la mission et à effectuer une évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre de fréquences.



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

Pour ce faire, le consultant devra proposer (i) une méthodologie pour la mesure des zones blanches (en se basant sur les cartes de couverture des opérateurs afin d'optimiser les parcours à réaliser); et (ii) une méthodologie pour la mesure de la QoS/QoE (mix de mesures indoor/outdoor/incar, dans les chefs-lieux des 42 nouvelles communes du Burundi ainsi que le long des routes principales).

Il sera question de déterminer les indicateurs de performance et leurs valeurs seuils, à collecter des données, à analyser les résultats pour identifier les forces et faiblesses et à formuler des recommandations concrètes pour l'amélioration des performances des réseaux mobiles, l'utilisation du spectre de fréquences, l'amélioration de la tarification du spectre et l'identification des portions de bandes de fréquences à réattribuer aux nouveaux services et à élaborer un plan de réaménagement du spectre.

Les Indicateurs clés de performance (KPI) à prendre en compte sont notamment :

- Bande passante (capacité maximale de données pouvant être transmises) ;
- Débit (quantité réelle de données transmises en un temps donné) ;
- Latence (délai dans la transmission des données) ;
- Gigue (Jitter) ;
- Taux d'erreur (pourcentage de données corrompues lors de la transmission) ;
- Taux d'utilisation des canaux (occupation des ressources réseaux) ;
- Accessibilité (Call Setup Success Rate (CSSR), RRC Connection Setup Success Rate, Coverage Rate,...);
- Fiabilité (Dropped Call Rate (DCR); Handover Success Rate; Average Data Throughput, Latency).
- Expérience utilisateur (QoE) :( MOS (Mean Opinion Score), Video Streaming Success Rate; Page Load Time) ;
- Indicateurs radio (4G/5G) :( RSRP (Reference Signal Received Power), RSRQ (Reference Signal Received Quality); SINR (Signal to Interference + Noise Ratio), CQI (Channel Quality Indicator)
- Taux d'utilisation du spectre (pourcentage de ressources spectrales allouées et utilisées) ;
- Taux de débit (débit de données effectif par rapport au débit théorique) ;
- Taux de succès des appels ;
- Taux d'interférences ;
- Taux de perte de paquets ;
- Le Taux de succès des SMS.

La méthodologie proposée devra prévoir une implication étroite de l'équipe de l'ARCT durant la phase d'évaluation (phase 1) de la mission, avec un accent particulier sur le renforcement de ses capacités sur les techniques et outils utilisés.

## VI. DURÉE ET LIVRABLES DE LA MISSION

L'intervention du consultant se fera en deux phases totalisant quarante-deux (42) semaines calendaires réparties comme suit :



PAFEN  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

**Phase 1 :** Évaluation technique des performances des réseaux mobiles et de l'utilisation du spectre de fréquences mobiles dont la durée est estimée à environ dix-huit (18) semaines calendaires.

**Phase 2 :** Accompagner l'ARCT dans l'implantation des recommandations issues de l'évaluation. Cette période consistera en l'optimisation des réseaux et l'implémentation des recommandations par les opérateurs concernés dont la durée est estimée à vingt-quatre (24) semaines calendaires.

## VII. LIVRABLES DE LA MISSION

Le rapport du cabinet sera constitué de deux parties à savoir :

- Évaluation technique des performances des réseaux mobiles et recommandations visant l'optimisation ;
- Évaluation de l'utilisation du spectre de fréquences mobiles avec recommandations d'optimisation de l'utilisation du spectre et projet de plan de réaménagement du spectre ;

Le bureau d'études remettra les livrables suivants selon le calendrier ci-dessous :

#	Calendrier	Livrable	Décaissement
1	Signature + 1 semaine	<b>Rapport de cadrage et planification</b> comprenant la liste des parties-prenantes publiques et privées à consulter, les données à collecter, une méthodologie incluant la liste des indicateurs à mesurer pour la couverture et la QoS/QoE avec leur définition exacte et les outils pour mener l'évaluation des performances des réseaux, l'évaluation de l'utilisation du spectre, la tarification du spectre et l'élaboration du projet de plan de réaménagement du spectre de fréquences, un plan de travail détaillé définissant les activités à entreprendre.	10%
2	Signature + 9 semaines	<b>Document de rapport sur l'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des zones blanches et zones de dégradation de service et couverture des réseaux mobiles des opérateurs ONATEL, ECONET LEO S.A et VIETTEL BURUNDI S.A</li> <li>• Rapport d'évaluation de la qualité de service des réseaux des opérateurs de télécommunications (Disponibilité, fiabilité, QoS, QoE) ;</li> <li>• Résultats (fichiers sources et rapports Excel) des mesures des principaux indicateurs de performance (KPIs) voix, SMS et data (2G/3G/4G/5G) avec comparaison des performances entre opérateurs et avec les seuils réglementaires ;</li> <li>• Document présentant les recommandations techniques et réglementaires pour améliorer la QoS (Qualité de Service) /QoE (Qualité d'expérience).</li> </ul>	30%



PAFEN  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

#	Calendrier	Livrable	Décaissement
3	Signature + 18 semaines	<b>Rapport comprenant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie de l'occupation du spectre pour s'assurer de son utilisation optimale afin de dégager des visualisations graphiques de l'occupation du spectre (cartes)</li> <li>• Rapport diagnostic de l'utilisation des bandes de fréquences mobiles que l'ARCT a assignées aux opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet, des usages sous-optimaux des bandes de fréquences et propositions de réattribution desdites bandes aux autres acteurs.</li> <li>• Document de stratégie de gestion efficace du spectre (partage dynamique...) et projet de plan de planification de spectre mobile pour les services émergents des télécommunications (les réseaux 5G et 6G, l'Internet des Objets (IoT), et les applications de l'intelligence artificielle (IA))</li> <li>• Document de valorisation économique du spectre (modèle économique et financier) et proposition de tarification du spectre (ajustements des redevances pour usage du spectre)</li> <li>• Document d'évaluation des besoins en type et nombre de stations de contrôle et équipements nécessaires à la surveillance du spectre des fréquences au Burundi</li> <li>• Projet de plan de réaménagement du spectre bande par bande</li> </ul>	30%
	Phase 2 + 23 semaines	Rapport sur l'accompagnement dans l'implémentation des recommandations sous responsabilité de l'ARCT	20%
4	Phase 2 + 24 semaines	Rapport final	10%

**N.B : Les livrables doivent être fournis exclusivement en français.**

## VIII. EMPLACEMENT

Le bureau effectuera le travail au Burundi en collaboration avec l'ARCT, les opérateurs et le PAFEN. Cependant, de commun accord avec le client, une partie de la mission pourra être effectuée à distance.

La collaboration avec des experts locaux, basés au Burundi pendant la durée de la mission est encouragée car cela facilitera la collecte des données tout en ayant la connaissance du contexte local.



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
 MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
 SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
 PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
 N° du Projet : P176396/P180987  
 DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

## IX. PROFIL DU CABINET ET QUALIFICATIONS REQUISES

La présente mission est destinée aux cabinets spécialisés, ayant une expérience et expertise dans le domaine des télécommunications/TIC et plus particulièrement au Cabinets qui ont :

- Une expérience dans l'évaluation des performances des réseaux mobiles
- Une bonne connaissance en matière de gestion et du contrôle du spectre des fréquences, de la cartographie des réseaux, de l'évaluation de l'utilisation du spectre des fréquences, du réaménagement et la tarification du spectre.
- Une expérience dans la détection des interférences et utilisation des équipements de contrôle du spectre
- Une maîtrise des techniques et outils de mesure et traitement et de simulation de la couverture des réseaux, des performances des réseaux mobiles et de l'optimisation des canaux de fréquences ;
- Des outils de mesure et logiciel indispensables à la réalisation (point III et IV)
- Déjà mené au moins une mission en Afrique sur des sujets similaires, au cours des cinq dernières années ;

## X. EQUIPE PROJET A ALIGNER ET QUALIFICATIONS

Le cabinet devra aligner une équipe constituée d'au moins quatre experts aux profils suivants :

N°	Experts	Qualifications
1	<b>Chef de Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme Bac+5 en Ingénierie des télécommunications</li> <li>• Avoir une double compétence technique en gestion du spectre des fréquences ;</li> <li>• Expérience de 10 ans d'expériences au minimum</li> <li>• Avoir réalisé 2 missions similaires au moins</li> <li>• Maîtrise du Français</li> </ul>
2	<b>Consultant Expert en Audit des réseaux de télécommunications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme Bac+5 en ingénierie des réseaux Informatiques et/ou Télécoms pour faire une évaluation des performances des réseaux mobiles ;</li> <li>• 8 ans d'expériences au minimum</li> <li>• Avoir réalisé 2 missions similaires au moins</li> <li>• Maîtrise du Français</li> </ul>
3	<b>Expert en gestion, tarification et contrôles du spectre des fréquences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme Bac+5 en Ingénierie des télécommunications</li> <li>• 8 ans d'expériences au minimum</li> <li>• Avoir réalisé 2 mission similaire</li> <li>• Maîtrise du Français</li> </ul>
4	<b>Consultant Expert en Droit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme Bac+4 avec expérience en télécommunications</li> <li>• 5 ans d'expériences au minimum</li> <li>• Maîtrise du Français</li> </ul>



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° du Projet : P176396/P180987  
DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

## XI. SUPERVISION DE L'ÉVALUATION

La supervision des activités sera assurée conjointement l'ARCT et le PAFEN. Le cabinet est tenu de mener à bien la mission en consultation avec les parties prenantes

## XII. METHODE DE SELECTION DU BUREAU

Le bureau d'études sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), conformément au Règlement de la Banque mondiale en matière de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.